



L'Émancipateur n°26

Bulletin du Syndicat Départemental de l'Éducation Nationale du Cantal

FERC/CGT

Tel : 04 71 48 27 89

cgteducation15@gmail.com

Juin 2011

Journal fondé en 1919 par le syndicat des instituteurs

EDITO

Pour ouvrir cet éditto, quelques chiffres officiels, en provenance directe du Ministère de l'Éducation Nationale: à la rentrée prochaine 1500 classes seront fermées dans le primaire, 8967 postes seront supprimés, dont 5600 postes de remplaçants et 3367 postes devant élèves. Rayés de la carte : 379 postes RAZED, 170 formateurs et conseilles pédagogiques. Dans le secondaire – 4800, et – 600 dans les services administratifs. Le taux d'encadrement est actuellement en France de 6,1 enseignants pour 100 élèves, il est le plus faible de tous les pays de l'OCDE. Depuis 2004 on approche les 100 000 suppressions de postes. Cette année, pourtant : + 14 000 élèves en primaire, et + 39 200 dans le secondaire. La rentrée prochaine : + 8900 élèves en primaire, et + 48 500 dans le secondaire. On vient d'apprendre que 17000 embauches hors concours auront lieu pour faire face à la catastrophe annoncée de la rentrée prochaine. On aura compris, je m'arrête là : il ne s'agit plus de liposucer la graisse du mammoth, il s'agit bien de s'attaquer à la masse musculaire, et bientôt peut-être de procéder à l'amputation de certains de ses organes. L'éducation n'est plus une priorité politique, ou plutôt, la priorité politique est de détruire l'Éducation. Un processus de destruction est en effet en cours, sa logique est celle de la soumission aux exigences du libéralisme économique, les agences de notation dictent leur loi aux élus de la Nation et la souveraineté populaire est bafouée, car quelle volonté générale pourrait véritablement souhaiter la continuation d'un tel processus qui menace le bien commun ? La fonction de l'École publique est de donner chair aux idéaux de Marianne. Sans elle, la liberté, l'égalité, la fraternité, deviennent des lettres mortes. Tel est en tout cas l'idéal de l'école publique. Le problème de la mise à bas de notre système scolaire est un problème profondément politique, au sens noble du terme. La prise de conscience de la gravité de la situation est en cours du côté des parents d'élèves, de plus en plus présents dans les cortèges. Les enseignants sont parfois gagnés par le désespoir, ou par une sorte d'étrange indifférence. Il y a sans doute des raisons à cela : depuis 2004 l'action syndicale n'a pas pu faire grand-chose pour faire obstacle à cette politique destructrice. Le rapport de forces était sans doute trop défavorable. Mais nul rapport de forces n'est éternel. Le Sarkozysme a déçu, c'est un euphémisme. Il faudra savoir profiter dans les mois qui viennent du rééquilibrage des forces en présence et ne pas manquer l'occasion des échéances électorales nationales qui s'annoncent pour faire entendre notre voix.

Franck Lacrampe

SOMMAIRE

Page 1 : Editto.

Page 2 : Compte rendu de la journée de mobilisation du 14 avril. Hommage à Louis Jourde.

Page 3 : entretien avec M.Descoeur

Page 4 : Entretien avec M.Descoeur (suite), et compte rendu du CDEN du 21 avril.

Page 5 : Compte rendu de la soirée débat donnée par P.Frackowiak.

Page 6 : Conférence Péna Ruiz.

Page 7 : Conférence Péna Ruiz (suite).

Page 8 : Conférence Pena Ruiz (fin).

Une révoltante histoire.

Page 9 : La nouvelle grille de rapport d'inspection. Humeur d'une mère d'élève.

Page 10 : Victoire à la SOPA

Date à retenir :

**Conférence régionale
CGT à Superbesse les 23
et 24 juin.**

**Elections professionnelles
du 13 au 20 octobre
(vote électronique)**

Le processus de destruction de l'Education Nationale se poursuit.

Jeudi 14 avril avait lieu le CTPD (commission technique paritaire départementale) premier degré. Cette commission présidée par l'Inspecteur d'Académie, et composée de représentants syndicaux devait discuter, principalement, de la quinzaine d'écoles qui vont devoir subir une mesure de suppression de postes à la prochaine rentrée scolaire. Une trentaine d'écoles ciblées au préalable par l'Inspecteur étaient et sont toujours, au moment de la rédaction de ce compte rendu, menacées. L'intersyndicale, composée de Sud, FSU, et CGT éducation, avait décidé de profiter de la tenue de cette commission pour organiser une journée de mobilisation. A 14h30 un cortège de 300 à 400 personnes, parmi lequel parents d'élèves, enseignants et élus, défilait bruyamment dans Aurillac et se dirigeait vers le collège de la Jordanne, où le CTPD se tenait. Pendant ce temps, un petit groupe d'une trentaine de personnes était parvenu à se glisser dans la réunion et à en entraver le déroulement. Le cordon de CRS n'a pas permis au cortège d'en faire autant. Nos collègues siégeant dans cette commission nous ont finalement rejoints. Seuls les représentants de l'UNSA ont choisi de poursuivre le travail de la commission, et de se compromettre dans un marchandage que les autres organisations syndicales dénoncent. Ces dernières, unanimement, considèrent que le rôle d'un syndicat est de défendre l'intérêt général, aujourd'hui gravement menacé, et non de choisir la voie du clientélisme, dans des buts électoralistes (rappelons qu'à l'automne auront lieu des élections professionnelles). La question n'est pas de savoir lesquelles des 30 écoles menacées seront effectivement touchées : ce que nous

dénonçons c'est que 15 postes, quels qu'ils soient, seront supprimés dans le primaire à la prochaine rentrée. Nous dénonçons aussi la suppression des 21 postes programmée dans le secondaire, ainsi que celle de nombreux postes d'agents administratifs. Il faut réinscrire cette protestation locale dans un contexte national : 16000 postes en moins en septembre prochain, alors que l'école attend 60000 élèves supplémentaires. C'est bien à un processus de destruction du service public dans son ensemble que nous avons affaire. Une prise de conscience, dépassant le cercle des militants semble en cours, ce qui est normal, car les parents ressentent concrètement les effets du processus : enseignants non remplacés, ou remplacés par des collègues non formés, recrutés à Pôle Emploi, et rapidement mis en difficulté, classes surchargées... Si les parents s'y mettent, les élus s'y mettent aussi... La contradiction ne fait pas peur à certains, capables de défiler alors qu'ils ont voté le budget qui rend possible cette situation. A l'issue de cette journée de mobilisation, les organisations syndicales ont donné rendez-vous aux participants, le jeudi 21 avril, puisque le CDEN, dispositif élargi réunissant à la Préfecture une fois par an les responsables administratifs, syndicaux et politiques, pour finaliser les mesures de carte scolaire, était convoqué ce jour-là. Ils demandaient aussi aux représentants politiques locaux exerçant actuellement des mandats nationaux de les contacter pour organiser une rencontre relativement aux difficultés de l'école dans notre département.

FL

Disparition de Louis Jourde

***Notre camarade Louis Jourde nous a quittés le 26 avril dernier. Il était PLP lettres-histoire et aussi bien dans ses écrits que dans ses interventions il savait enrichir nos connaissances de son riche vocabulaire. Il a occupé le poste de secrétaire académique pendant plus de 20 ans du SNETP-CGT puis de l'URSEN -CGT jusqu'en 2000 avant de prendre sa retraite professionnelle. Il était présent à notre dernier congrès du SDEN en novembre 2009. Chacun de nous a pu apprécier la pertinence de ses interventions et ses qualités d'analyse. Un ami et un militant nous manque.
A Lucette et à ses enfants nous présentons nos condoléances.***

Rencontre avec Monsieur Descoeur.

Dans les jours qui ont suivi la journée du 14 avril, Monsieur Descoeur a donc répondu à la demande des organisations syndicales et de la FCPE qui avaient sollicité cette rencontre. La réunion allait durer une heure environ, en voici le compte rendu. Premièrement, nous interpellons le Député sur la contradiction qui semble être la sienne : comment voter un budget national et ensuite, lorsque ce dernier est effectivement mis en œuvre, protester contre les conséquences prévisibles qu'il implique ? Lorsqu'on dit oui à un budget dont la signification concrète est la volatilisation de 16000 postes à la rentrée suivante sur tout le territoire, peut-on, sans se contredire, regretter que le Cantal, qui est un département français, ait aussi à souffrir, comme les autres, d'une telle orientation politique nationale ? La réponse de Monsieur Descoeur permet de clarifier ce positionnement. Il y a certes paradoxe, mais pas contradiction : étant donnée la situation économique internationale, il est impératif selon lui que l'Etat s'engage dans une réduction des déficits publics, et, en vertu de cet impératif, l'Education Nationale ne peut pas être épargnée, elle doit participer à l'effort de restriction des dépenses publiques. Les 16000 postes supprimés, au même titre que ceux des années précédentes, sont une nécessité dictée par la logique des marchés économiques mondialisés, tel est le premier moment de la réponse de Monsieur Descoeur, qui, dans son argumentaire évoquera le cas de la Grèce, ainsi que le rôle des « agences de notation », auxquelles l'Etat français doit donner des gages. Il assume donc son vote, et le justifie par une option politique globale, qui est, de manière tout aussi assumée, celle du libéralisme économique. Cette option se confirme dans la suite de la discussion. D'autres options existent, certes, d'ordre fiscal par exemple, lui suggérons-nous, et d'autre part, cette façon de faire de la politique par simple ajustement à des impératifs dictés de l'extérieur, par on ne sait quel acteurs financiers, ne consacre-t-elle pas la démission de l'initiative politique véritable, celle qui, plutôt que de seulement s'adapter à un ordre des choses, déciderait de le transformer d'une manière démocratique. Sur

ces points la discussion tourne court, Monsieur Descoeur nous renvoie, et il a raison, à notre responsabilité de citoyen, qui, le moment venu, doit choisir parmi la diversité des discours politiques qui se présentent à lui, et faire son choix. Mais revenons au paradoxe de son positionnement : comment concilier ce choix assumé de la rigueur budgétaire avec la défense du service public d'éducation dans le Cantal ? N'y a-t-il pas là un simple clientélisme de sa part ? La position de Monsieur Descoeur est en fait plus subtile : il avance l'argument d'une singularité rurale du Cantal qui doit appuyer l'idée d'un traitement de faveur de ce département. Cet argument est sans doute recevable, comme il le serait concernant de nombreux autres départements français. Nous lui indiquons que cet argument signifie qu'il faut déshabiller Paul pour habiller Jacques, il faudra donc que d'autres, ailleurs, souffrent encore davantage, pour qu'ici, dans le Cantal nous souffrions moins. « ça se passe comme ça », répond le Député. On peut supposer que d'autres députés d'autres départements partagent donc la même conception de la politique : le navire coule, il n'y a pas de barques pour tous, il faut donc se battre pour en avoir une. Mais cela n'empêchera pas le navire de couler. Nous aimerions que l'on colmate les brèches du bateau, et que ce dernier reste à flots (nous lui avons demandé sans naïveté qu'il intervienne auprès du Président pour un collectif budgétaire pour la rentrée prochaine) Monsieur Descoeur veut seulement une barque pour le Cantal. C'est là notre divergence profonde avec lui : lui, pense à une barque pour son département, nous, nous pensons à l'Education Nationale dans son ensemble. Ce manque d'ambition se retrouve ailleurs dans les propos de Monsieur Descoeur lorsqu'il nous fait part de sa « vision » de l'école. Pris dans son élan, il nous explique que les programmes scolaires sont remplis de « choses qui ne servent à rien », arguant de son expertise d'ancien enseignant. Il cite l'exemple des plaques tectoniques : à quoi ça sert d'enseigner cela ? Je lui indique que la culture, dont l'école me semble être le lieu de promotion, est faite de toutes ces choses inutiles dont la

fréquentation permet pourtant à l'élève, à tout élève, d'acquérir les ressources critiques qui lui permettront une véritable émancipation intellectuelle. Mais Monsieur Descoeur partage-t-il cette conception de l'école ? Je ne le crois pas, pour deux raisons : son hostilité au collège unique, qu'il nous confesse éprouver depuis toujours, et qui fait que des élèves qu'il présume incapables d'en suivre le cursus, y perdent leur temps, alors qu'il pourraient s'engager dans d'autres voies, mieux adaptées pour eux (je lui signale au passage que l'échec scolaire concerne des catégories sociales défavorisées, ce qui ne lui inspire aucune réponse...); et d'autre part le fait même qu'il assume son vote dont la signification est très précisément de porter atteinte à l'intégrité de l'école républicaine. Lorsqu'on tient à cette école, on ne peut pas voter ce budget qui ne lui donne plus les moyens de sa mission. Monsieur Descoeur est un homme cohérent. Le dernier point de

l'entretien a concerné la position de Monsieur Descoeur relativement à la prise de parole récente de son collègue Marleix dans une édition nationale du JDD, et dans laquelle il tenait, pour le moins, une diversité de propos insultants et surtout erronés à l'égard des enseignants en général. Pour être exactement fidèle à ce que ce dernier m'a répondu, je restitue exactement le bref échange qui a eu lieu :

-« Etes vous solidaire des récentes déclarations de Monsieur Marleix dans le JDD ? »

-VD « Avez-vous l'impression que les propos que je viens de tenir vont dans le sens de ceux de Monsieur Marleix ? »

-« Pour ma part, non. »

- VD « Donc, vous avez votre réponse ».

Fin de l'entretien.

F.L.

CDEN, compte rendu d'amertume

Le 21 avril 2011 s'est déroulé le CDEN de carte scolaire pour cette année 2011. Lors du CDEN, Comité Départemental de L'Education Nationale, siègent plusieurs parties telles que les représentants de l'Etat, des territoires, les représentants du personnel et les représentants des usagers. Nous y retrouvons donc, les syndicats FSU, UNSA, FO et CGT puis l'association des maires, des conseillers généraux et régionaux, les PEEP, la FCPE, et bien sûr, l'inspecteur d'Académie et le préfet, M. Marc-René BAYLE. Ce CDEN succédait au CTPD mouvementé du 14 avril. Prévoyant de nouvelles actions, l'heure en a donc été modifiée, coupant l'herbe sous le pied à tous les mécontents qui auraient souhaité se faire entendre à ce moment-là. Le calendrier ayant été déjà très retardé pour les élus se présentant aux élections, (preuve que peu assume les directives de leurs politiques) il ne leur était pas possible de le repousser de nouveau, le mouvement risquait d'en être perturbé. Malheureusement cet horaire ne convenait pas non plus aux personnes qui travaillent et qui participent bénévolement à cette assemblée. Ce calendrier était tellement serré qu'un déploiement d'une douzaine de CRS a été demandé afin de sécuriser la commission des dix manifestants présents à 9h00. Premier CDEN de Monsieur le préfet, où dès le début de séance on

pouvait sentir que la majorité des parties présentes contestait cette carte scolaire sur la forme mais surtout sur le fond. Le Conseil Général, la CGT, la FSU, l'UNSA, les PEEP ont déposé des déclarations préalables à l'ordre du jour afin de remettre sur la table la motion votée lors d'un précédent CDEN à l'unanimité : « Effectifs Constants = Moyens Constants ». A partir de ce moment-là, le CDEN devient un jeu de prouesses verbales où nos questions n'obtiennent que des réponses détournées. Au final, 15 postes supprimés dans le premier degré, perte de 3 divisions sur les collèges. 14 votes contre, 3 abstentions (UNSA) et 0 Pour. Vote consultatif... Mais que dire lorsque aujourd'hui, on apprend que M. Marleix a réussi l'impossible en réouvrant Ferrière à la rentrée ! Qui tient réellement les rennes ? Qui peut encore croire qu'aucun accommodement n'a été fait avec cet homme qui brandit des chiffres incohérents et ternit l'ensemble de la communauté éducative (JDD du 16 avril) ? Pourtant, M. Bayle nous l'a assuré en réponse à notre déclaration de début de séance. Nous sommes aujourd'hui contraints par ces décideurs et nous sentons revenir l'air de la monarchie. Espérons que la Révolution aussi...

V.Grimal

Soirée débat autour de l'École avec Pierre Frackowiak (ancien Inspecteur de l'Éducation Nationale)

Mr Frackowiak a commencé cette soirée à laquelle participaient près de 150 personnes, jeunes et vieux, par un bref historique de l'École, mot pris ici au sens large même s'il travaillait dans le premier degré.

«Nous vivons incontestablement une rupture dans l'histoire du système éducatif. Après une longue période de stabilité, de la création de l'école Jules Ferry à son apogée, suivie d'une période de rénovation pédagogique, de 1962 à 2002, est venue une période de flou, avec Luc Ferry et François Fillon, puis le temps en cours, celui de la construction déterminée et cohérente d'une école se situant dans une perspective libérale.»

Durant la «période Jules Ferry», la question de la liberté pédagogique ne se posait pas. Le maître était au centre de la classe, avec un enseignement frontal et dans cette école «on apprenait à se taire... pas à parler.» On passait, après la leçon, aux exercices d'application puis de contrôle, avec «pour terminer des devoirs à la maison, condition affichées de la réussite scolaire.»

Ce modèle pédagogique, «fondé sur la certitude que l'enseignement est un acte de transmission à sens unique, de celui qui sait à celui qui ne sait pas.» laissait peu de place à l'analyse et à la réflexion.

Quelques enseignants s'interrogeaient sur le bien fondé de cette pratique, et se devaient de faire participer les élèves aux apprentissages, de les intéresser, de donner du sens aux activités scolaires. « Le mouvement Freinet connaît bien se combat et ce qu'il a coûté.», j'ajouterai, qu'il coûte encore à certains enseignants les « désobéisseurs »; les actualités récentes le montrent encore.

Durant la période de rénovation pédagogique (référence à la loi de 1989), le foisonnement

des idées, les influences des mouvements pédagogique ont donné de l'oxygène aux « enseignants engagés.» Cette loi a mis un point d'orgue à la période de rénovation:

« projet d'école, l'élève au centre du système, l'organisation en cycles... les programmes formalisés dans les livrets scolaires destinés à suivre l'élève et à, en principe, supprimer la notation au centième de point dès le CP et les classements assassins.»

C'était le début de la construction d'une nouvelle école pour le 21ème siècle et qui par la suite a connu des difficultés: « résistance, inertie, opposition ouverte, incompréhension de l'opinion publique..... Au fil des années, ont proliféré les pamphlets contre l'école nouvelle, considérée comme une fabrique de crétins.....»

Et aujourd'hui, l'école publique est attaquée de toutes parts: suppression, de centaines de milliers de postes d'enseignants, des RASED, de la formation initiale et continue, fermeture des IUFM, le fichage sur «base élève», remplacements non assurés ou par du personnels à l'emploi précaire.....

Ne restons pas inactifs face à la liquidation programmée de l'école publique, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Le pouvoir pratique de la même manière qu'avec France-Télécom, la poste.... bref c'est la RGPP.

Comme l'affirmait Mr P. Frackowiak : «L'actualité pédagogique ne laisse que peu de place à l'optimisme en la matière. Raison de plus pour militer pour une école plus démocratique du futur et pour participer à la création d'un nouveau souffle pour les mouvements pédagogiques.»

Gilles.Rouchet

Conférence donnée par Henri Péna Ruiz, philosophe, écrivain, professeur, sur le thème : l'idéal laïque aujourd'hui.

Jeudi 21 avril 20H15. Nous arrivons à l'amphithéâtre du lycée agricole G.Pompidou, où 150 personnes attendent Henri Péna Ruiz. 150 personnes : la conférence dont nous avons pensé le projet en décembre était destinée à un public enseignant. L'auditoire est à la vérité beaucoup plus hétérogène que ce que nous avons prévu. Nos collègues enseignants sont-ils blasés, indifférents, à l'égard d'une notion dont pourtant Péna Ruiz montrera de manière magistrale qu'elle est un fondement du sens de l'école publique ? Quoi qu'il en soit, ce dernier, après une brève intervention de Thierry Bonhore, secrétaire départemental de la CGT, relative à la lutte des salariés de la société Abeil, s'empare du micro et leur dédie la conférence qu'il s'appête à tenir. L'auditoire applaudit, il a compris, immédiatement, le genre d'homme qu'est Henri Péna Ruiz, avant même qu'il ne commence son exposé.

Cet exposé n'aura rien à voir avec un discours universitaire érudite. Nous n'avons pas affaire à un philosophe de bureau, ne communiquant avec les hommes qu'au travers de ses livres. La bibliographie de Péna Ruiz est imposante. C'est un philosophe qui a une œuvre, certes. Mais c'est surtout, et nous le comprenons dans son geste inaugural, un philosophe engagé qui, loin de se contenter d'interpréter le monde, a pris le parti de le transformer, par le pouvoir qu'il détient, celui des idées. Le monde. C'est par là que le philosophe commence son exposé. Etrange monde que le nôtre. Le monde est ce qui nous englobe tous, par définition, c'est l'unité commune à tous, pourtant dans ce monde, nous rencontrons ceux qu'on nomme les exclus, sans s'apercevoir, en les nommant ainsi, que nous énonçons un terrible paradoxe : notre monde contient des êtres que pourtant, en même temps il exclut. Comment le monde peut-il contenir et exclure à la fois ? Ce paradoxe ou cette contradiction sont l'œuvre propre de ce qu'on appelle la mondialisation : elle se définit comme un processus paradoxal qui accouche d'un monde qui *contient des exclus*. Cette inclusion-exclusion correspond à la détresse des conditions d'existence des exclus : SDF, sans papier, licenciés de tout

bord. Rousseau déjà dénonçait l'enthousiasme naïf que ses contemporains éprouvaient devant le progrès des sciences et des arts. Sans maîtrise ce progrès creuse les inégalités. Notre monde ressemble à celui écrit par Hugo, dans *les Misérables* : les PDG du CAC 40 y côtoient les chômeurs en fin de droit. Nous retrouvons le problème de Rousseau, posé cette fois à la mondialisation. Celle-ci, qui fait du monde un non-monde, entraîne un désespoir proprement moderne qui lui-même conduit au fanatisme religieux. Ce fanatisme est une greffe qui a pris sur le désespoir que le monde moderne inspire aux hommes. Le cadre est posé : nous pouvons alors comprendre la réactivation des traditions rétrogrades qui s'opère aujourd'hui : elles sont elles-mêmes un mode de ce fanatisme opportuniste qui croît avec le désespoir. JM Le Pen exaltait les traditions françaises dans ce qu'elles ont de particulier, c'est-à-dire dans leur fonction de ne rassembler qu'une partie de l'humanité. Sarkozy, dans une imitation clientéliste de Le Pen, crée le Ministère de l'immigration et de l'identité nationale, et introduit l'immonde suggestion de la menace que l'immigré ferait peser sur l'identité nationale. Identité nationale : la notion est-elle sans ambiguïté ? Il y a, à la vérité, deux conceptions de la nation. Il y a la nation rétrograde, centrée sur l'exaltation des particularismes. Il y a la nation, redéfinie par la Révolution, en un sens universaliste et qui en fait une patrie des droits de l'homme. Jouer avec cette ambiguïté au point d'oublier la seconde, en privilégiant la première, c'est le « cauchemar de la République » : « gouvernement à la peur », d'une part, qui oppose le « nous » et le « eux », et, d'autre part, désignation explicite par Marine Le Pen des musulmans, en tant que menace pour la nation, au nom même de la laïcité, alors que par ailleurs cette dernière entretient le silence sur la loi Debré de 1959, instituant le subventionnement public des écoles privés. Il faut dénoncer cette laïcité à géométrie variable, et mensongère, qui n'est en fait qu'une laïcité instrumentalisée. Qu'est-ce que la laïcité ? Elle est un idéal de vie commune fondé sur l'indifférence à la différence. Elle

affirme la primauté de l'unité de l'humanité, et cultive la discrétion à l'égard des particularités. C'est la mise en avant de ce qui rassemble qui, seule, peut inspirer la fraternité dont Marianne est le symbole sensible. La laïcité est donc consubstantielle à l'idée de nation, alternative à l'idée que la famille Le Pen s'en fait, qui est la même dont Sarkozy fait la promotion avec son Ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Il y a là une erreur historique : on ne peut pas invoquer la laïcité pour justifier une version rétrograde et particulariste de la nation, puisqu'au contraire, la laïcité fonde une conception universaliste et fraternelle de la nation. Autre erreur : le rôle attribué ici à l'immigré, devenu menace pour la nation, alors qu'il est une richesse pour elle. Car la nation est avant tout un creuset où un alliage se constitue, et dont la qualité, comme celle de tout alliage, est supérieure à celle des métaux qui ont servi à le fondre. Que signifie ce procès fait aux musulmans de France ? Comment Claude Guéant connaît-il le nombre de musulmans français, étant donné que la confession religieuse est par principe une affaire privée, donc confidentielle, dans un Etat laïque ? Pourquoi brandir ce chiffre de 6 millions, serait-ce une autre modalité du « gouvernement à la peur » ? Plutôt que « musulmans », la laïcité nous prescrit de dire : « immigrés d'origine maghrébine ». Dès lors il faut se demander comment on peut savoir, dans un Etat laïque, la proportion croyante de cette population : c'est en effet une chose qu'un Etat laïque n'a pas à connaître, puisque par principe il méconnaît la particularité et promeut l'universel. Dans le même esprit, on généralise l'affaire de la Goutte d'Or à Paris, alors que l'essentiel des citoyens présumés musulmans est en paix avec la République. De son côté, Sarkozy, premier magistrat de l'Etat laïque, déclare que « la République a besoin de croyants »...

On le voit : Henri Péna Ruiz s'est efforcé d'enraciner son exposé de la laïcité dans le présent, dont il nous a procuré, ce faisant, une grille de lecture précieuse. Dans cet exposé de l'idée laïque, un autre moment a consisté dans la mise en avant de la relation qui existe entre le processus actuel de destruction des services publics et les atteintes à la laïcité. L'idée est la suivante : la

destruction des services publics s'accompagne d'une détresse grandissante qu'il faut bien compenser. L'Etat a alors besoin du réconfort de la religion qui, en quelque sorte, vient apporter aux hommes les consolations dont ils ont besoin lorsque la République a renoncé à être sociale. Un peu comme la charité compense les défauts d'une solidarité qui n'est plus organisée politiquement. Nous voyons bien à quoi tient la laïcité : si sa disparition est inscrite dans le projet d'un Etat libéral, alors, elle tient elle-même à une République sociale. Ainsi se trouve fondée l'articulation nécessaire entre République laïque et république sociale et par ailleurs, la contradiction de l'Etat laïque avec l'Etat libéral. Un tel Etat porte en lui la promesse d'un retour du religieux, d'un réinvestissement par lui de la sphère publique. Le projet de l'Etat libéral est en effet un projet de destruction des services publics. Henri Péna Ruiz développe une argumentation qui renforce l'idée que la liquidation de la laïcité est implicitement impliquée dans le libéralisme. En détruisant les services publics qui ont pour fonction d'assurer la réalisation concrète d'un bien commun, celui de l'instruction, du soin médical, du transport etc... l'Etat libéral fragilise les plus faibles, produit de la détresse à grande échelle. Il empêche alors ces derniers, qui le désireraient, d'organiser eux-mêmes la constitution des fonds nécessaires pour bâtir des édifices religieux : ils ne le peuvent pas, car la République sociale a failli, ne leur laissant plus alors la marge de manœuvre pour cela. Mais voilà, problème : le principe laïque interdit rigoureusement que l'Etat subventionne la construction de lieux de culte. Alors que faire ? Il faut « ouvrir » la laïcité, l'assouplir, comme si elle était par elle-même fermée ou rigide. Il faut autoriser l'attribution de l'argent public à la construction des édifices religieux. Si les services publics fonctionnaient comme ils le doivent, le fidèle pourrait construire lui-même son lieu de culte. Derrière le slogan de « laïcité ouverte », il faut donc démasquer la logique libérale à l'œuvre. Le slogan de la laïcité ouverte est un slogan libéral, qui prépare sa liquidation progressive.

Dans un troisième temps, Henri Péna Ruiz est revenu sur la juste compréhension de l'idéal

laïque, si troublée depuis les commencements de l'ère Sarkozy. Le préjugé le plus courant tient à la fausse réputation d'une laïcité anti religieuse par essence, au contraire, il faut dire que la laïcité organise la coexistence de la diversité religieuse et protège les religions du cléricalisme, qui est la forme politique qu'une religion particulière prend lorsqu'elle s'empare du pouvoir. Dès lors il faut craindre l'oppression des autres religions. La laïcité n'est pas l'ennemi de la religion, elle est l'amie des libertés, parmi lesquelles les libertés religieuses, mais aussi la liberté de choisir l'athéisme ou l'agnosticisme. Si la laïcité combat la religion c'est la religion prenant forme du fanatisme, lequel se définit comme l'exercice d'une liberté religieuse qui ne prend plus de distance avec la lettre du texte, et où l'homme attribue à son dieu ses propres préjugés. Fanatisme dont nous avons vu que sa montée était étroitement liée à celle de la détresse que le libéralisme impose à des hommes chaque jour plus nombreux. L'idéal laïque est donc un idéal positif, au sens où ce qui est premier pour le définir n'est pas finalement ce à quoi il serait supposé s'opposer, mais ce dont il fait la promotion : la liberté. Rien d'étonnant alors à ce que cet idéal s'appuie, pour se réaliser concrètement,

sur l'école. L'école est laïque par définition, dans la mesure où elle institue dans le futur citoyen l'autonomie de jugement, qui suppose l'éveil du pouvoir de penser par soi-même. Elle a la charge d'éveiller la lucidité. La laïcité, avant d'être cette expulsion du religieux hors de la sphère publique, est avant tout un idéal de l'homme qui articule humanité et liberté, mais pour que cette liberté que l'idéal laïque voit en l'homme, ne soit pas une pure abstraction, il faut l'éveiller concrètement en lui, il faut la lui faire découvrir, lui en donner la jouissance. C'est le rôle de l'école, qui est un des instruments majeur de la réalisation de l'idéal laïque. L'homme a certes aussi des racines, dans telle famille, telle religion, telle culture, qui le distinguent des autres hommes, mais il est aussi un être capable de liberté, et c'est par cette aptitude à la liberté que tous les hommes se ressemblent. C'est cette universalité que sert l'idéal laïque. C'est cette universalité qui constitue le sens du métier d'enseignant, qui est alors « le fonctionnaire de l'universel ». « L'homme a des racines, mais il a aussi des ailes », conclura joliment HPR. La laïcité, en s'appuyant sur son école, a pour ambition d'amener chacun à se servir un jour de ses ailes. F.L.

Une triste et révoltante histoire.

Dans une importante commune limitrophe de la ville de Nantes, une école élémentaire a connu en cette rentrée de Pâques un évènement d'une gravité extrême.

Durant les premiers jours de cette année scolaire une petite fille découvrait sa nouvelle classe et elle était très heureuse de son nouveau maître. Elle découvrait la correspondance scolaire, de nouvelles activités, des sorties fréquentes bref, elle retrouvait une confiance en l'école qu'elle avait quelque peu perdue l'année précédente. Pour elle, la classe, l'école avaient changé. Tout semblait être mis en oeuvre pour que cette année soit pour elle, instructive et passionnante.

Mais, dès les premiers jours, certains parents d'élèves qui n'étaient pas satisfaits de l'enseignement donné, qui dénonçaient un soit disant non respect des «programmes officiels», ont mis en place une pétition contre ces pratiques d'enseignement jugées inacceptables. Cette pétition a eu en premier lieu un changement radical de pédagogie de l'enseignant concerné qui, face à cette pression inacceptable, a été totalement déstabilisé. C'est absolument contraire à la liberté pédagogique. Ne pouvant résister plus longtemps à cette agression, cet enseignant a obtenu un congé de maladie. En clair, il a craqué !

Et que découvrent les élèves de cette classe à cette rentrée de Pâques ? Le décès de leur maître ! Aussitôt se met en place une prise en charge psychologique pour les élèves de la classe concernée ainsi que pour l'école entière. Qu'apprend-on ensuite? Cette mort est en fait un suicide, Au delà de la liberté pédagogique, du respect de la personne humaine, cette agression est inacceptable et condamnable.

Le contrôle de l'administration, ainsi que le comportement innommable de certains parents d'élèves a dépassé les bornes et cela montre qu'aujourd'hui dans l'école et autour de l'école, il existe un malaise profond dans l'éducation nationale. Il est urgent de réagir face à de telles actions avant que l'éducation nationale ne devienne un « *France Télécom bis.* »Un enseignant révolté. Gilles Rouchet

La nouvelle grille de rapport d'inspection.

Cette nouvelle grille de rapport d'inspection montre avec évidence son côté infantilisant et n'aidera sûrement pas les enseignants à assurer une bonne qualité d'enseignement même au niveau master 2. Nous, vieux et moins vieux n'avons-nous passé notre bac, reçu une formation de deux ans ? Sommes-nous devenus des fonctionnaires incompetents, ne sommes nous pas responsables face à nos élèves pour être ainsi évalués ?

Dans le référentiel de compétences de professeur des écoles (BO n°1 du 04 01 2007) sont listées 10 compétences pour lesquelles 4 notes sont attribuées (A (très satisfaisant), B (satisfaisant), C (à renforcer), D (insuffisant), NO (non observée)).

A la première compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable », il y a lieu de s'interroger sur le comment agir » et ensuite de quels référents use notre administration pour évaluer cette compétence.

Les deux compétences suivantes, « Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer » et « Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale » (en supposant qu'il est facile de définir une « bonne culture générale »), ne devraient en aucun cas figurer dans ce rapport d'inspection pour la seule et bonne raison que sans celles-ci, un enseignant ne pourrait pas enseigner de manière efficace.

Ensuite apparaissent dans la grille les compétences relatives à l'évaluation des élèves et « concevoir et mettre en œuvre son enseignement », (à supposer encore son unicité). On comprendrait mal comment un enseignant pourrait avoir une compétence en évaluation et mal posséder sa conception de son enseignement, d'autant plus que d'après

cette grille il pourrait très bien « conduire sa classe ». A moins que cette grille soit établie en direction des nouveaux enseignants recrutés à pôle emploi.

Comment maîtriser les « TIC » sans une véritable formation dans un domaine qui évolue à grande vitesse, dans des classes insuffisamment pourvues en ordinateurs et sans personnel compétent pour la maintenance du matériel ? Comment travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école sans une solide formation car celui-ci ne se décrète pas, et si l'administration ne nous laisse pas suffisamment de temps pour les concertations, les relations avec les parents et tous les partenaires. ?

Et enfin, « se former et innover ». Là les bras m'en tombent, il y a de nombreux enseignants qui pratiquent des pédagogies innovantes et qui sont sans cesse attaqués, sanctionnés !

Quand à la formation, qu'elle soit initiale ou continue, elle est réduite à peau de chagrin car nous manquons terriblement de moyens pour nous remplacer et de volonté politique pour mettre en place une véritable formation en début et durant notre carrière. Peut-être que notre administration considère-t-elle que les nouveaux professeurs des écoles (bac + 5) seront en mesure d'assurer leur propre formation. Là, le doute est permis.

Gilles Rouchet.

Une journée de grève pour une grande victoire à la SOPA

Les trois quarts des salariés de l'entreprise d'équarrissage SOPA à Cros-de-Montvert se sont mis en grève vendredi 8 avril dès la prise de service du matin. Ils s'étaient réunis le jeudi soir pour établir la liste des revendications. Plus de trente grévistes devant les grilles (sur une quarantaine de salariés) revendiquaient d'abord une augmentation de salaire, l'amélioration de leurs conditions de travail avec l'embauche de chauffeurs supplémentaires, et un minimum de considération avec l'arrêt immédiat d'un système de notation « à la tête du client » complètement surréaliste. Chaque mois, un salarié de la SOPA était noté entre 0 et 20 par l'encadrement, sans aucun objectif précis ni critère, sachant que chaque point obtenu valait 5 euros sur la fiche de paye. Et il suffisait qu'un des cadres mette 0 pour que la note finale soit 0. Les salariés ne pouvaient pas supporter ça plus longtemps alors que leur travail est très pénible, aussi bien pour les chauffeurs que les ouvriers de l'usine, et leur salaire au ras des pâquerettes.

Le directeur a été totalement surpris. Il n'avait jamais vécu de conflit social et ne croyait pas que les salariés oseraient passer à l'action. Mais rapidement, la préfecture a menacé de réquisitionner certains grévistes qui ont alors contacté l'UD Cgt. Sur place, les discussions se sont engagées entre la direction et les délégués du personnel accompagnés par le secrétaire général de l'UD. Une journée de grève a suffi pour gagner. Vers 14h, la direction céda sur toute la ligne. Par leur action, les salariés de la SOPA ont obtenu :

- La suppression du système scandaleux de notation (qui permettait d'obtenir au maximum 100 euros brut)
- 150 euros net d'augmentation de salaire pour tous
- La fin des primes d'intéressement, remplacées par une augmentation de salaire de 260 euros net pour tous
- L'embauche de 2 chauffeurs supplémentaires
- L'augmentation de la prime de panier pour les ouvriers postés à 13 euros (prime plus que doublée, qui devient égale à celle des chauffeurs)

Dans cette entreprise, l'accord sur l'intéressement arrivait à échéance au 31 décembre 2010, et devait être renégocié avant le 30 juin 2011. Cette négociation n'aura pas lieu mais tous les employés de la SOPA vont avoir une augmentation très importante de leur salaire net. Cela comptera pour leur retraite, pour les heures supplémentaires, pour le calcul de la prime d'ancienneté ... Ils ont échangé des primes aléatoires non soumises à cotisation sociale, contre du salaire fixe. C'est une grande avancée pour eux, immédiatement sur leur fiche de paye et surtout à long terme.

***Déterminés, nombreux, unis, les salariés
peuvent gagner.
La lutte paye !***

(journal Le Travail)

LE CANTAL DANS LE FRONT POPULAIRE , ouvrage écrit par Serges Mazières.

Après avoir organisé une exposition aux écuries d'Aurillac consacrée au 75^{ème} anniversaire du Front Populaire, ainsi qu'une conférence sur le même sujet, Serges Mazières a pour projet l'écriture d'un ouvrage sur l'histoire du Front Populaire dans le Cantal. Pour le financement de cet ouvrage, un appel à souscription est lancé, d'un montant de 15 euros.

.....
Bulletin de souscription

Nom et prénom :

Adresse :

Nombre d'exemplaires :

Montant total de la commande :

Chèque à l'ordre de : IHS CGT Cantal – 7, place de la Paix, Aurillac.

